

Pour diffusion immédiate
CNW 01
HEBBIL

Projet de plateforme d'hydrométallurgie

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT ANNONCE LE LANCEMENT DE LA 2^E PHASE D'UN PROJET CRÉATEUR DE RICHESSE À QUÉBEC

Québec, le 8 février 2019 – Le gouvernement est fier d'accorder un financement de 4 millions de dollars à l'entreprise COREM pour soutenir la réalisation de la Phase 2 de sa nouvelle plateforme d'hydrométallurgie. Il s'agit d'un projet unique au pays qui favorisera le développement de projets miniers performants, rentables et respectueux de l'environnement dans des filières minérales émergentes. COREM investira pour sa part 1,7 million de dollars.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien, a annoncé aujourd'hui cette contribution financière au nom du ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon, dans le nouveau bâtiment de COREM.

Ces investissements permettront à COREM de réaliser la première offre complète en recherche et développement dans le domaine de l'hydrométallurgie au Québec. Les entreprises du secteur métallurgique pourront ainsi développer leurs procédés au Québec par le biais d'une plateforme axée sur leurs besoins plutôt que de le faire à l'étranger. Elles épargneront aussi sur les coûts pour le transport de minerai en choisissant une plateforme au Québec.

Le gouvernement du Québec est très heureux de donner son appui à un projet aussi novateur que celui de la plateforme d'hydrométallurgie de COREM. La mise en place de celle-ci s'inscrit dans l'objectif de d'offrir une expertise et un service de pilotage à l'industrie métallurgique afin de lui permettre d'effectuer tout le développement de procédés au Québec et de bénéficier des retombées économiques qui y sont associées.

Par le fait même, la nouvelle plateforme de COREM créera près d'une vingtaine d'emplois de qualité au sein même de ses installations de Québec. Ceux-ci bénéficieront de rémunérations annuelles compétitives allant jusqu'à 110 000 \$ annuellement. Le projet nécessitant un personnel hautement qualifié, COREM assure sa formation notamment par des ententes avec des centres d'enseignement universitaires et collégiaux.

600 000 \$ pour un premier projet d'essai minier

Dans le cadre du Programme d'appui à la recherche et à l'innovation du domaine minier, le ministre Julien a également profité de l'occasion pour annoncer l'attribution d'une aide financière de 600 000 \$ pour la réalisation du projet des Mines Magpie inc. qui utilisera les capacités de la nouvelle plateforme d'hydrométallurgie, en partenariat avec COREM, pour produire du rutile synthétique de haute qualité à partir de minerais pauvres en titane. L'entreprise minière espère ainsi démontrer aux marchés et aux investisseurs que la technologie est capable d'atteindre les performances attendues en matière de flexibilité et d'adaptabilité aux différentes sources de titane.

Citations :

« En appuyant la réalisation de cette plateforme de pilotage en hydrométallurgie, le gouvernement contribue aux avancées technologiques offertes à l'industrie minière et métallurgique. Nous encourageons l'exploitation des métaux de façon rentable et respectueuse de l'environnement, tout en concrétisant la volonté de notre gouvernement d'offrir des emplois de qualité, et ce, dans un domaine novateur. Nous sommes fiers d'appuyer COREM qui assure le développement et le rayonnement d'une expertise québécoise en hydrométallurgie, expertise qui bénéficiera à toute l'industrie. »

M. Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

« L'industrie minière évolue au rythme des nouvelles technologies. L'utilisation de nouveaux procédés métallurgiques a le potentiel de générer un avantage compétitif majeur pour les entreprises minières québécoises, les aidant notamment à se démarquer à l'international. Notre gouvernement est fier de contribuer financièrement à cette initiative. Le projet de COREM favorisera le transfert des connaissances vers l'industrie, l'une des clés du succès des entreprises minières du Québec. »

M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation

« Le financement de la Phase 2 de la plateforme d'hydrométallurgie et l'installation d'équipements à la fine pointe nous permettront d'appuyer l'industrie minière dans le développement et l'implantation d'innovations et de nouveaux procédés, en plus de bonifier notre programme de recherche. Les entreprises minières en activité et les projets miniers en développement pourront profiter de notre expertise et de nos nouvelles installations, et ce, autant dans les filières traditionnelles que dans les filières émergentes ».


M. Francis Fournier, président-directeur général de COREM

Faits saillants :

- L'hydrométallurgie est une technique d'extraction qui a pour but de mettre en solution un minerai, un concentré ou d'autres espèces minérales, de purifier et de séparer les éléments dans le but de produire des minéraux à plus grande valeur ajoutée pour des marchés et des applications de niche. Elle est utilisée dans la production de certains métaux émergents, tels que le lithium, les terres rares et le magnésium.
- La Vision stratégique du développement minier au Québec 2016-2021 propose des pistes d'action pour permettre à l'activité minière de prendre un nouvel essor et de consolider la place du Québec parmi les chefs de file du développement minier responsable.
- La Phase 1 du projet, à laquelle le gouvernement du Québec a contribué à la hauteur de 6,995 M\$, est maintenant complétée.
- La Phase 2, évaluée à 6,1 M\$, a pour but de finaliser l'achat des équipements de laboratoire et de l'usine pilote afin de permettre aux entreprises minières et métallurgiques de la province d'avoir accès aux technologies et aux services essentiels pour réaliser leurs essais au Québec.

Liens connexes :

- Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mern.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

 <https://fr-ca.facebook.com/EnergieRessourcesNaturelles>

 https://twitter.com/mern_quebec

- 30 -

Sources :

Claude Potvin
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Énergie et des
Ressources naturelles
Tél. : 418 928-9921

Mathieu St-Amand
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Économie
et de l'Innovation et ministre
responsable
de la région de Lanaudière
Tél. : 418 691-5650

Informations :

Jean-Pierre D'Auteuil
Responsable des relations médias
Direction des communications
Ministère de l'Économie et de
l'Innovation
Tél. : 418 691-5698, poste 4868
Cell. : 418 559-0710